

# Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2010

**Présents :** Bernard BACON, Jean-Claude PEPIN, Olivier FABRE, Jean-Marie HUGONY, Elisabeth ROMAN, Lionel GOSSE, Fernand PLANCHON, Gilbert SERODES, Claude CHAUSSE, Laurent GRANIER, Jonathan ARS ;

**Absents :**

La réunion a débuté à 18h en présence de tous les élus.

## **Vente Abelonio :**

La vente du terrain utilisé par Mr Abelonio pour la construction de sa terrasse a été entérinée au prix de 2 € le m<sup>2</sup>.

## **ONF 2010 :**

Un rapport de l'ONF sur l'entretien des forêts communales dont 72 ha sont gérées par leur soins fait état de la nécessité de faire des coupes dans les forêts de Verrières et Ancette pour des volumes de 180 m<sup>3</sup> d'épicéas et 270 m<sup>3</sup> de sapins ainsi que 45 m<sup>3</sup> dans les bois du CCAS. Il a été décidé d'attendre quelques temps une éventuelle reprise des cours du bois.

De même des opérations d'entretien et remise e place de pancarte seront engagées pour un coût total de 3300 €.

## **4 taxes :**

Les 4 taxes restant très basses par rapport à l'ensemble du Département il est devenu nécessaire de les relever de façon modérée.

Ainsi il a été décidé de les relever comme suit :

- Taxe d'habitation : 1,32 devient 1,75
- Taxe foncière bâti : 3,89 devient 5,15
- Taxe foncière non bâti : 79,9 devient 105,68
- Taxe professionnelle : 2,95 devient 3,90

La recette supplémentaire générée par cette augmentation s'élève globalement à 400 €. Cette augmentation a été votée par 8 voix pour et 3 voix contre.

### **Subventions aux associations :**

Les subventions aux associations ont été reconduites à l'identique + 3 nouvelles subventions à l'AFM, l'AME et exceptionnellement le CROSS de l'Amitié.

### **Budget :**

Les différents budgets ont été présentés par Madame ROMAN.

Les comptes administratifs 2009 de la commune et du service de l'eau ont été approuvés par 7 voix pour et 3 abstentions. A noter que le Maire ne participe pas au vote.

Le budget prévisionnel a été approuvé par 8 voix pour et 3 abstentions.

### **Fontaine de Donaldès :**

Les travaux de remise en état seront effectués dès que le temps le permettra.

### **Eglise de Chams et de Saint-Symphorien :**

- L'entreprise de maintenance sera contactée pour réparer les cloches suite aux derniers orages.

### **Ancette :**

Un arrêté municipal sera pris et des panneaux seront mis en place pour interdire la traversée du village par les véhicules autres que riverains.

La fontaine sera nettoyée.

A la demande de Jonathan ARS il a été confirmé que les poubelles seraient progressivement installées sur des espaces bétonnés afin d'éviter que le vent ou les animaux ne les renversent.

### **Internet :**

- Un site internet sur la commune est en cours d'élaboration et sera prochainement consultable. Ce site sera ouvert à tous, associations, artisans, commerçants, vie de la commune ...

La séance a été levée à 19 h 45.